



## Logement au dessus d'un commerce !

Par **castorette14\_old**, le **01/11/2007 à 21:13**

Bonsoir

Nous avons pris un commerce au 1er juillet 2007 et nous louons le logement du dessus . Nous avons donc un loyer commercial et un d'habitation .

Lors de l'état des lieux (réalisé un jour après la signature chez le notaire) l'huissier à constater que plusieurs chose dans le logement n'allait pas :

Premièrement celui-ci est dans l'ensemble dans un très mauvais état, de nombreuses prises sont hors d'usage et la toiture est très détériorée.

La salle de bain est composé d'une douche, d'une baignoire et de 2 lavabos. La propriétaire nous a indiqué que la douche était hors d'usage ainsi que un des lavabos lors de l'état des lieux . Ceux-ci provoquait une fuite dans la cuisine situé au dessous. La propriétaire nous avait dit qu'elle ferait les réparations (oralement bien sur) mais maintenant elle ne veut plus.

Aujourd'hui c'est la baignoire qui fuit dans la cuisine et des odeurs désagréable sont permanentes.

De plus dans le compromis, il était mentionner que le sol devait être refait hors il n'a toujours pas été changer .

Quels recours avons-nous ? Nous allons devoir appeler un plombier et les réparations vont sûrement être conséquente. Il y A-t-il vice caché dans ce cas. Et étant au dessus d'un commerce le loyer commercial prime -t-il sur celui d'habitation?

Nous ne savons plus quoi faire merci de votre aide

Par **castorette14\_old**, le **01/11/2007** à **21:19**

Pour information nous avons repeint le plafond de la cuisine a notre arrivé car celui-ci était parsemé de tache de fuites d'eau. Les taches reviennent sans cesse alors que nous n'utilisons pas les 2 mobiliers qui ne fonctionnent pas.

Le propriétaire nous avait dit que ces tache venait de la douche.